

# LEA Lire Ecrire Agir

Apprendre à apprendre / Autoformation  
accompagnée



## Objectif :

Acquérir un socle de connaissances et de compétences professionnelles de base « savoir lire, écrire et compter »,

Lever les freins à une insertion professionnelle,

Acquérir les bases en matière de savoir-être afin d'intégrer un collectif de formation et de travail.

Ce programme s'appuie sur le cadre de référence développé par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) : le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP).

## Lire, écrire

Communiquer à l'oral et à l'écrit en fonction de l'interlocuteur et /

ou de la situation, raconter une expérience personnelle, reformuler, synthétiser une information.

## Mathématiques

Maîtriser les techniques de calcul de base : les 4 opérations, les pourcentages, la proportionnalité, ...

## Espace-temps

Se situer dans l'espace et dans le temps : maîtriser les règles de géométrie simple, les unités de mesure, lire un plan, se repérer sur un tableau à double entrée, ...

## Numérique

- Savoir utiliser les outils numériques usuels : ordinateur, Smartphone, tablette, pour communiquer (message vocal, SMS,...),
- Effectuer des recherches et des démarches de la vie quotidienne et professionnelle,
- Créer des documents à caractère professionnel (CV, lettres de motivation,...),
- Utiliser des outils d'autoformation (serious games, plateforme en ligne,...).

## Lever les freins

Identifier les freins, repérer des solutions pour les lever, construire un plan d'action réaliste et réalisable pour lever les freins identifiés, accompagner à la mise en œuvre des démarches, en lien avec le formateur référent du parcours et le prescripteur.



Public :

Salariés et demandeurs d'emploi.

Méthodes pédagogiques :

- Pédagogie individualisée prenant en compte les rythmes d'apprentissage, les prérequis,
- Alternance de modalités pédagogiques (collectives / individuelles),
- Supports pédagogiques contextualisés en lien avec la vie quotidienne, la vie professionnelle et le projet individuel,
- Recours à la Formation Ouverte et à Distance (FOAD), utilisation de la plateforme Onlineformapro en centre de formation (les stagiaires peuvent également se connecter en dehors du cadre de la formation),
- Suivi du parcours par un formateur référent (entretiens individuels tout au long du parcours).



Durée :

300 heures en centre, renouvelable 1 fois en fonction des besoins de l'apprenant.

Entre 7 et 21 heures par semaine.

Publics visés :

Aucun pré-requis

- Demandeurs d'emploi jeunes (majeurs) et adultes,
- Bénéficiaires du RSA,
- Personnes reconnues TH,
- Personnes devant développer ses compétences transversales (savoir-être),
- Personnes maîtrisant globalement les compétences de base même si elles éprouvent encore des difficultés dans leur utilisation dans certains contextes.



# LEA Lire Ecrire Agir

Apprendre à apprendre / Autoformation accompagnée

Coût de la formation : 8.32 € de l'heure

Pour les **demandeurs d'emploi**, la formation peut être financée par un commanditaire public (Conseil Régional Hauts de France, Pôle emploi...).

Pour les **salariés**, le financement peut être effectué à travers le Compte Personnel de Formation.

Lieux de formation :

Office Intercommunal – MIEP Michel Dumoulin - 52 rue Carnot – 59155 FACHES THUMESNIL

Office Intercommunal - 80 rue Roger Bouvry - 59113 SECLIN

Horaires :

Du lundi au vendredi, de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Conditions d'accessibilité :

Rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de sa procédure d'accueil individualisé des personnes en situation de handicap, un entretien avec notre référent TH sera proposé. L'objectif est d'évaluer les besoins spécifiques, éventuels, au regard du handicap (pédagogiques, matériels, organisationnels...) nécessaires afin de valider l'entrée en formation en garantissant un bon déroulement du parcours, conformément à l'art. D.323-10-1 du Code du Travail.

Délai d'accès :

Un entretien de positionnement est convenu dans les 15 jours suivant la demande du bénéficiaire.

Le délai entre le rendez-vous de positionnement et le début de la prestation dépend essentiellement de la modalité de financement de la formation et des démarches administratives qui en découlent.

Dans le cadre du dépôt d'un dossier d'aide au financement, (CPF, Pôle emploi...), le délai sera dépendant des délais de dépôt de dossier et des dates de commissions des organismes financeurs.

Dans le cadre d'un financement individuel ou par l'employeur, la prestation débute dans un délai de 15 jours, sous réserve de places disponibles (le nombre de participants étant limité).

Conditions Générales de Vente :

Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet de l'Office Intercommunal, rubrique

*Nos formations/Conditions Générales de Vente*



Taux de satisfaction 2020

84.72%



+ de renseignements : [contact@loffice-asso.fr](mailto:contact@loffice-asso.fr)